

ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENNES ÉLÈVES
DU
LYCÉE MOLIÈRE

Reconnue d'utilité publique par décret du 23 Mars 1912.

71, RUE DU RANELAGH. — PARIS

BULLETIN MENSUEL

N° 7. — Octobre 1912

SOMMAIRE :

- i Réunions d'Octobre.
- ii Ce qu'est notre Association.
- iii La Maison d'Education du Lycée Molière.
- iv Vente de charité.
- v Nos Lectures.
- vi Bibliothèque.
- vii Examens.
- viii Mariages.
- ix Naissances.
- x Décès.
- xi Changements d'adresses.
- xii Avis et correspondances.

CAHORS & ALENÇON

IMPRIMERIES TYPOGRAPHIQUES A. COUÉSLANT

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENNES ÉLÈVES

DU

LYCÉE MOLIÈRE

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 23 MARS 1912

71, RUE DU RANELAGH. — PARIS

BULLETIN MENSUEL

N° 7. — Octobre 1912

Réunions d'Octobre

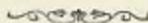
Réunion de bienfaisance — Jeudi 10, à 5 heures.

Cercle Amical. — Dimanche 13, à 2 heures.

English Club. — Samedi 12, à 4 heures.

Deutscher Verein. — Mercredi 16, à 3 heures 1/2.

Bibliothèque. — Tous les Mardis de 4 heures 1/2 à 5 heures 1/2.



Ce qu'est notre Association

Les élèves de 3^e, 4^e et 5^e années, quelle que soit leur nationalité, peuvent, avec l'autorisation de leurs parents faire partie de l'Association des Anciennes Elèves du Lycée à titre d'aspirantes.

Pour celles qui n'auraient pas encore entendu parler de notre Association, voici quelques détails sur sa vie et sur son but.

L'Association des Anciennes Elèves du Lycée Molière, est une société reconnue d'utilité publique. Elle a pour but : d'entretenir des relations amicales entre ses membres ; de donner un appui moral aux élèves et anciennes élèves au début de leur carrière et de les aider pécuniairement, si besoin en est, ainsi que leurs parents ou enfants.

En outre l'Association participe à la vie du Lycée en créant des bourses de voyage et d'études pour les anciennes élèves sociétaires, comme pour les élèves actuelles, et en fondant des prix.

Une société de bienfaisance à laquelle l'Association verse le dixième de ses ressources annuelles et qui est dirigée par quelques professeurs du Lycée, accorde des secours à des familles nécessiteuses en dehors du Lycée, assure des vacances aux enfants, guide dans la vie les jeunes filles, etc.

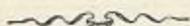
Un bulletin mensuel relate ce qui s'est dit aux précédentes réunions et indique les dates des prochaines. Une rubrique intitulée « Nos Lectures » permet à celles d'entre nous qui le désirent de soumettre leur avis sur certains livres ou extraits dont la lecture les a intéressées et de demander celui de leurs compagnes.

Des conférences faites au Lycée nous réunissent quelquefois.

Les aspirantes (dont la cotisation annuelle est de 2 francs) reçoivent le *Bulletin* et peuvent assister à toutes les réunions et conférences.

Plus tard devenues à leur tour anciennes et sociétaires elles pourront profiter de la bibliothèque, venir aux clubs d'anglais et d'allemand et prendre part aux conversations si intéressantes qui s'y tiennent. Enfin à leur majorité elles auront le droit de vote et s'intéresseront à toutes les questions qui nous préoccupent ; notamment à la prospérité de la Maison d'Education que nous venons de fonder.

De plus en plus notre Association s'étend, et nous avons besoin d'aides. Nous espérons que notre appel sera entendu dans les classes ; et que nombreuses seront celles qui, par leur adhésion d'aspirante voudront comme tant d'autres de leurs compagnes contribuer au développement de notre Association.



La Maison d'Education du Lycée Molière

Ce projet de fondation formé quelques semaines avant les vacances et que l'on croyait ne pouvoir réaliser que dans un avenir assez lointain est devenu une réalité.

Trente mille francs souscrits tout d'abord ont permis la constitution d'une société financière créatrice, quoique 50.000 francs soient nécessaires pour la réussite complète de l'œuvre. Aussi continuerons-nous à recevoir les souscriptions jusqu'à concurrence de cette somme... Mais notre « Maison » s'ouvrira le 1^{er} octobre !

Notre Association doit s'y intéresser tout particulièrement ; d'abord à la tête de la « Maison » seront deux de nos anciennes et plus fidèles compagnes : Paule et Thécline Pontsevrez ; puis les emplois qui seront créés dans l'avenir seront de préférence réservés aux anciennes élèves.

Nous transcrivons ici le prospectus avec la liste des membres du Comité de patronage et celle des membres du Conseil d'administration de la société qui organise et gère la « Maison d'Education ».

Maison d'Education du Lycée Molière **28, rue de l'Assomption, 28**

COMITÉ DE PATRONAGE

- MM. LÉON BOURGEOIS, Ministre du Travail et de la Prévoyance ;
BRUNET, Conseiller honoraire à la Cour d'Appel de Paris ;
Paul DOUMER, Sénateur, ancien Président de la Chambre des Députés ;
KARPELÈS, Conseiller du Commerce extérieur ;
SARRUT, Procureur Général près la Cour de Cassation ;
L'Association des Anciennes Elèves du Lycée Molière.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Mlle STOUDE, Directrice du Lycée Molière, *Présidente* ;
MM. FICQUET, *Vice-Président, Administrateur délégué* ;
AMADIEU, Directeur de l'Ecole Pascal ;

MM. BONDOIS, ancien Professeur au Lycée Molière ;
WEISS, Directeur du Service des Mines au Ministère
des Travaux Publics ;
Mlle DUGARD, Professeur au Lycée Molière ;
Mme NOIRÉ, Présidente de l'Association des Anciennes
Elèves du Lycée Molière.

La Maison d'Education du Lycée Molière est fondée dans le but de permettre aux familles qui n'habitent pas Paris, de faire suivre à leurs enfants les cours du Lycée tout en leur assurant une véritable vie familiale.

Installation — Hygiène

L'Institution, due à l'initiative des anciennes élèves, est créée et administrée par la *Société des Maisons d'Education du Lycée Molière* qui vient de se constituer. Elle est installée dans un hôtel particulier, entouré d'un grand jardin, et qui présente l'avantage inappréciable d'être contigu au Lycée.

Elle est donc à proximité du Bois de Boulogne et dans un des quartiers les plus sains et les plus aérés de Paris.

La maison est confortable, les élèves y ont des chambres claires et gaies ; le chauffage central entretient partout une température égale ; la salle de bains est particulièrement bien aménagée.

Organisation intérieure

Les élèves sont choisies et en nombre très limité ; elles suivent les cours du Lycée et trouvent à la « Maison » des personnes compétentes pour diriger leur travail.

Les étrangères qui ne savent pas le français ont un programme spécial et sont préparées à suivre les cours du Lycée au fur et à mesure de leurs progrès.

La direction de la Maison d'Education est confiée, sous le contrôle du Conseil d'administration de la Société et en particulier de la Directrice du Lycée Molière, à une Intendante assistée d'une Sous-Intendante, toutes deux anciennes élèves du Lycée.

Les règlements intérieurs sont arrêtés par l'Intendante et par la Directrice du Lycée.

Les familles sont donc assurées que l'éducation de leurs

enfants est l'objet d'une attention spéciale et qu'une discipline libérale, mais ferme toutefois, y préside.

Pour exercer d'ailleurs une réelle influence sur leurs élèves, l'Intendante et la Sous-Intendante partagent la vie des pensionnaires, prennent leurs repas avec elles et les suivent dans tous les exercices.

Le soir, des lectures faites par l'Intendante ou des entretiens familiers créent entre toutes des liens d'affection et de confiance, en même temps qu'elles assurent une vraie direction morale.

La volonté des familles est scrupuleusement respectée pour l'éducation religieuse et la pratique des différents cultes.

Visites — Sorties

Les élèves reçoivent au salon les visites des parents et des personnes inscrites comme correspondantes, ou munies d'une autorisation spéciale.

Les sorties ont lieu le Dimanche ; elles sont entièrement subordonnées aux convenances des correspondants et des familles.

L'après-midi du jeudi est particulièrement consacrée à des promenades.

Les vacances sont celles du Lycée Molière.

L'Intendante reçoit le mardi et le vendredi, de 2 heures à 4 heures, et tous les jours pendant la période qui précède la rentrée des classes.

Un album des vues de la Maison est envoyé sur demande.

*Pour le Conseil d'Administration de la Société des Maisons
d'Education du Lycée Molière :*

La Présidente,

H. STOUDE.

Prix de la pension

Les prix sont réglés de la façon suivante :

Classes enfantines et élémentaires.....	1.800	francs.
Classes préparatoires.....	2.000	—
Classes secondaires	1 ^{re} période.....	2.200 —
	2 ^e période.....	2.400 —
	6 ^e année.....	2.500 —
Chambres particulières (supplément par mois)	30	—

Ces prix comprennent : les frais d'études au Lycée et à la Maison d'Education, la nourriture, le blanchissage ordinaire, l'entretien courant du linge et des vêtements, les fournitures scolaires (livres classiques, cahiers reliés, articles de dessin, de couture, non compris).

Des arrangements spéciaux peuvent être faits pour les élèves qui ont besoin d'un régime.

Les frais de médecin, de dentiste et de pharmacien, n'entrent pas dans le prix de la pension.

Les leçons particulières de piano, de chant, de danse, de peinture, etc., sont rétribuées à part.

Mode de paiement

Les prix de pension doivent être payés d'avance, en trois termes égaux :

Un tiers le 1^{er} octobre, un tiers le 1^{er} janvier, un tiers le 1^{er} avril. Le dernier terme est dû en entier, même par les élèves qui quittent la maison avant la fin de l'année scolaire.

Les élèves nouvelles doivent la pension à partir du jour de leur entrée à la Maison d'Education.

Tout terme commencé est dû en entier, quelle que soit la cause du départ de l'élève.

La présence simultanée de deux ou plusieurs sœurs peut donner lieu à une réduction.

Une somme de 20 francs par an est due à titre d'abonnement pour l'usage du matériel de dortoir, de salle à manger, d'études.

L'abonnement au linge de maison (draps et serviettes) est facultatif et s'élève à la somme de 15 francs par terme.

Trousseau

La Maison n'a pas d'uniforme, le trousseau comprend :

6 Chemises de jour.	2 Jupons dessus été.
4 Chemises de nuit.	24 Mouchoirs.
6 Pantalons.	3 paires de Chaussures.
6 Paires de Bas de coton.	1 paire de Caoutchoucs.
6 paires de Bas de laine.	1 paire de Pantoufles.
4 Tricots ou Cache-Corsets.	1 Peignoir de toilette.
2 Corsets.	1 Peignoir de bain.
2 Jupons dessus hiver.	1 Piqué de lit.

2 Sacs à linge.	1 Trousse de travail manuel.
2 Enveloppes à serviettes.	1 Trousse ou Boîte de toilette.
1 Parapluie.	

Pour les élèves non abonnées au linge de maison :

3 paires de Draps.	12 Serviettes de toilette.
2 Couvertures.	6 Serviettes de table.
1 Couvre-Pieds piqué.	

Elles laissent, en quittant la maison, une paire de draps et 6 serviettes pour le service de l'infirmerie.

Tous les articles du trousseau, sans exception, doivent porter le numéro de l'élève.

Les familles sont priées de fixer à l'intérieur de la malle une liste très exacte du trousseau qu'elle contient.

La maison n'est responsable ni de l'argent, ni des bijoux laissés aux élèves.

Par le fait même de l'entrée d'une élève à la Maison d'Education du Lycée Molière, la famille accepte toutes les conditions du présent prospectus.

Pour le Conseil d'Administration de la Société des Maisons d'Education du Lycée Molière :

L'Administrateur-Délégué,

E. FICQUET.

Nota. — Les demandes de renseignements ou d'inscription doivent être adressées à Mme la Directrice du Lycée Molière, 71, rue du Ranelagh, ou à l'Intendante de la Maison d'Education, 28, rue de l'Assomption. On peut dès maintenant visiter la « Maison ».

Si en quelques semaines la Société financière a été créée et la « Maison » louée et installée c'est que nombreuses furent les bonnes volontés et les dévouements qui s'offrirent à nous. Les jeunes filles qui en octobre trouveront tout prêt à les recevoir ne se douteront pas que Mme la Directrice a sacrifié le repos de ses vacances à la fondation de la Maison d'Education et que M^{me} l'Economé l'y a beaucoup aidée. MM. Ficquet, l'administrateur délégué de la Société, Dreyfus, Karpelès, Amadiou, d'autres encore nous ont prêté un concours des plus actifs et des plus utiles. Ils ont certainement contribué pour beaucoup au succès de l'entreprise.

Vente de Charité

Notre vente annuelle aura lieu en décembre, mais il n'est pas trop tôt pour demander à nos compagnes de nous apporter bien vite aides et conseils.

A notre réunion de bienfaisance du 10 octobre il sera beaucoup question de cette Fête; nous prions instamment celles qui voudraient achalander des comptoirs ou vendre, de bien vouloir nous prévenir.

Déjà quelques élèves se sont proposées pour tenir un comptoir ou elles ne vendront que des objets confectionnés par elles pendant les vacances, c'est une bien excellente idée, mais un comptoir n'est pas suffisant; nous espérons que les bonnes volontés se montreront nombreuses pour assurer le succès de notre Vente.

NOS LECTURES

Les femmes et les enfants d'abord !

En lisant dans le *Bulletin* les réflexions d' « une sociétaire de la jeune génération » à propos de l'article sur « les femmes et les enfants d'abord », il m'est venu, à mon tour, d'autres réflexions que je me permets de vous communiquer.

Ma jeune camarade écarte, au nom de la « pure logique », comme étant « un vieux préjugé qui a pour lui le panache de l'héroïsme », une tradition qui, pourtant — elle le reconnaît — est d'accord avec les suggestions de « notre sensibilité délicate de civilisés » ; ce qui revient à dire, au fond, que la civilisation a développé exagérément notre sensibilité et que nous devrions réagir là-contre. Ceci, en thèse générale, est fort contestable ; et, en tous cas, il y aurait beaucoup à dire sur ce point, mais cela nous entraînerait trop loin du sujet. Il me semble, pour ma part, que, bien souvent, « notre sensibilité délicate de civilisés » est surtout extérieure et impersonnelle, et qu'il n'est pas besoin de chercher bien profond pour voir que la lutte pour la vie, de plus en plus âpre, laisse ou rend le fond des cœurs totalement insensible aux souffrances que nous pourrions

soulager au prix d'un effort ou d'un sacrifice personnels, comme aux sentiments les plus légitimes et les meilleurs, pour ne laisser place qu'aux froides considérations de la pure logique, lesquelles nous conduisent, logiquement, à des choses qui non seulement « paraissent monstrueuses », mais le sont : tel le sacrifice raisonné des bouches inutiles (faibles, vieillards, infirmes).

Cela revient à dire aussi (selon l'auteur des réflexions que je cite) que l'héroïsme ne serait plus qu'une question de « panache » : cela fait, sans doute, très bel effet ; mais aujourd'hui nous n'avons plus le loisir de faire de l'héroïsme ; il faut, avant de faire beaux gestes, accomplir les actes utiles à la vie, vivre d'abord, et il est urgent de faire passer l'utile avant l'agréable, et le pratique avant le beau (je crains même qu'un tel raisonnement, juste dans le fond, mais par trop logique, ne nous mène bien près de sacrifier non seulement le beau, mais encore le bien, dont l'utilité morale est dans un autre domaine, tout aussi utile que « l'utile » proprement dit !) C'est donc « le système purement utilitaire », dit-elle, qui doit primer tout. Cependant elle reconnaît elle-même que dans l'état actuel des mœurs... et des sensibilités, l'application matérielle et morale de ce système ne sont pas possibles, quoiqu'elles soient désirables au nom de la « pure logique ». Mais c'est ici que je me permets de l'arrêter ; nous ne pouvons pas agir en vertu de la pure logique, cela est entendu ; mais est-ce que, même, nous le *devons* ? Sommes-nous uniquement des êtres de raison pure, de froids cerveaux, des automates de la pensée, ou bien — selon ce que nos chers professeurs nous ont toujours appris et que l'expérience nous confirme — des créatures ayant non seulement une raison et une volonté, mais, encore, un cœur à satisfaire ? Certes, le cœur, la sensibilité, ne doivent pas étouffer notre raison ; nous ne devons pas agir sous la seule impulsion de notre sensibilité ; il faut que celle-ci soit contrôlée par notre raison. Et de même, nous ne devons pas agir par les seules raisons de la « logique pure », c'est-à-dire de la raison : il faut que notre raison soit guidée par notre sensibilité, sans quoi elle dépasse les limites qui lui sont imposées par l'existence même des deux autres facultés maîtresses de la créature humaine : la volonté et la sensibilité (facultés avec lesquelles elle doit s'efforcer de se maintenir en équilibre constant, car c'est

là qu'est la perfection) ; elle outre passe ses droits, elle fait fausse route, et... il finit par arriver que « le raisonnement détruit la raison ».

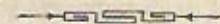
Mais en poursuivant ma lecture, je me suis aperçue que l'auteur des réflexions en question devait être, évidemment, très « jeune ». Car si elle était mère de famille, elle n'eût certes pas écrit à propos de la vie des enfants : « Je ne suis pas d'avis qu'elle doive primer toutes les autres ; les enfants représentent l'avenir, oui, mais un avenir si aléatoire que c'est « lâcher la proie pour l'ombre » que les sauver au détriment de ceux qui travaillent, quand eux sont encore à la charge de la société. Qu'on ne sauve tout au moins que les enfants dont on peut sauver les parents. Voilà, je crois, ce que dirait la pure logique, mais ce sont des principes qu'on aurait grand peine à appliquer, parce qu'ils révoltent notre sensibilité. » En effet, l'avenir est aléatoire, et toute mère peut se demander si ses enfants vivront jusqu'à l'âge d'homme ou de femme, et dans ce cas, si cet homme ou cette femme sera vraiment utile à la société. Cependant, l'avenir immédiat d'un homme ou d'une femme est tout aussi aléatoire que le lointain avenir d'un enfant : cet homme, cette femme, sauvés du naufrage, peuvent mourir le lendemain, accidentellement ou par contre-coup de la catastrophe, ou encore devenir irrémédiablement fou ou folle à la suite de l'émotion ressentie dans de si tragiques conjonctures ; cela peut n'être pas probable, mais cela n'a rien d'impossible, cela s'est vu ; et alors (toujours au point de vue de l'auteur des réflexions citées), pourquoi avoir sauvé cet homme, cette femme, au détriment de tel ou tel enfant qui eût été utile à la société ? On répondra peut-être qu'on ne pouvait prévoir que l'homme, la femme seraient si tôt frappés d'incapacité, ou que tel enfant pourrait devenir un génie, peut-être ? Mais alors si l'on ne peut préjuger de l'avenir de personne, de quel droit peut-on sacrifier l'avenir au présent et le faible au fort ? Cette considération-là ne peut donc pas être une base d'appréciation. Et puis, voit-on ce choix horrible entre « les enfants dont on peut sauver les parents » et ceux dont on ne peut pas les sauver ? Si vous, mère de famille, vous trouviez dans une pareille catastrophe et qu'il fallût qu'on choisît entre vos enfants et ceux des autres, auriez-vous le cœur de laisser mourir vos enfants, fût-ce pour en sauver d'autres, ou auriez-vous le

courage de souscrire à la condamnation à mort d'autres enfants, pour sauver les vôtres ? Cette perspective ne révolte pas seulement « notre sensibilité » mais l'être humain tout entier : ce serait un vrai assassinat, un massacre des innocents ou plutôt de ceux qui n'ont aucune chance de se sauver par eux-mêmes ; c'est le droit du plus fort (ou du plus intelligent) appliqué volontairement dans toute son horreur, c'est-à-dire, sans merci.

Quant aux femmes elles-mêmes, il ne s'agit pas ici de savoir si elles se considèrent, ou non, comme faibles et ayant besoin de la protection masculine ; si elles ont raison, ou non, de vouloir se rendre indépendantes, de chercher à se suffire par elles-mêmes et à prendre rang — et cela de plus en plus, vu les exigences actuelles de la vie — à côté de l'homme et au même titre que lui, dans la vie économique de la société ; si elles sont, ou non, l'aide efficace et indispensable d'un mari : dans une catastrophe purement matérielle et physique, on ne peut considérer le droit au salut qu'au point de vue purement matériel et physique ; au plus faible, il faut accorder les plus grandes chances de salut : cela, c'est l'équité et le bon sens même. Or, il est incontestable qu'au point de vue physique, la femme est plus faible que l'homme, et les enfants davantage encore.

Et d'ailleurs, pour ce qui est des capacités intellectuelles, pratiques, ou autres, quel homme serait assez infailible — ou plutôt assez outrecuidant et léger — pour oser faire un choix entre les possesseurs des unes ou des autres, quand c'est la vie même des candidats à l'examen qui dépend, sur l'heure, d'un tel choix ?

Une sociétaire ancienne.



Bibliothèque

Mlle Dardet, bibliothécaire, 127, rue du Ranelagh et Mlle Douchez, bibliothécaire-adjointe, 10, rue Molitor, rappellent aux sociétaires de province que celles-ci peuvent demander des livres à la Bibliothèque de l'Association. Elles prient instamment les sociétaires de ne pas garder les livres plus d'un mois.

Catalogue des livres de la Bibliothèque

ARTS

- | | | |
|----|-----------------------------|---|
| 1 | <i>Bonnand.</i> | Le dessin. |
| 2 | <i>A. Dayot.</i> | La révolution française d'après la sculpture. |
| 3 | <i>E. Fromentin.</i> | Les maîtres d'autrefois. |
| 4 | <i>Geoffroy.</i> | Daumier. |
| 5 | <i>H. Havard.</i> | La tapisserie. |
| 6 | <i>P. Lasserre.</i> | Les idées de Nietzsche sur la musique. |
| 7 | <i>E. Mâle.</i> | L'art religieux de la fin du Moyen-Age en France. |
| 8 | <i>Ch. Moreau-Vauthier.</i> | Les portraits de l'enfant. |
| 9 | — | Les primitifs allemands. |
| 10 | <i>R. de la Sizeranne.</i> | Le miroir de la vie. |

GÉOGRAPHIE — VOYAGES

- | | | |
|----|----------------------|---------------------------------|
| 11 | <i>H. Barth.</i> | Constantinople. |
| 12 | <i>Bentzon.</i> | Les américaines chez elles. |
| 13 | <i>E. Bertaux.</i> | Rome. |
| 14 | <i>L. Brunet.</i> | De Marseille à Tamatave. |
| 15 | <i>G. Cain.</i> | Promenades dans Paris. |
| 16 | — | Coins de Paris. |
| 17 | <i>Chevillon.</i> | Dans l'Inde. |
| 18 | <i>G. Deschamps.</i> | Sur les routes d'Asie. |
| 19 | <i>Chevillon.</i> | Sanctuaires et paysages d'Asie. |
| 20 | <i>Ch. Diehl.</i> | En Méditerranée. |
| 21 | — | Ravennne. |
| 22 | <i>Diculafoy.</i> | Aragon et Valence. |
| 23 | <i>Eberhardt.</i> | Dans l'ombre chaude de l'Islam. |
| 24 | <i>E. Fromentin.</i> | Un été dans le Sahara. |
| 25 | <i>P. Gauthier.</i> | Milan. |
| 26 | <i>Gebhardt.</i> | Florence. |
| 27 | <i>Gourdault.</i> | La France pittoresque. |
| 28 | <i>V. Guérin.</i> | La Terre Sainte. |
| 29 | <i>Gusman.</i> | Venise. |
| 30 | <i>J. Huret.</i> | Bavière et Saxe. |
| 31 | — | Berlin. |

32	—	De New-York à la Nouvelle-Orléans.
33	—	Rhin et Westphalie.
34	—	De San-Francisco au Canada.
35	—	De Hambourg aux Marches de Pologne.
36	<i>Huysmans.</i>	Bruges et Ypres.
37	—	Gand et Tournai.
38	<i>Kleinclausz.</i>	Dijon et Beaune.
39	<i>Léger.</i>	Moscou.
40	—	Prague.
41	<i>P. Loti.</i>	Vers Ispahan.
42	<i>Maurel.</i>	Petites villes d'Italie (4 vol.).
43	<i>Maury.</i>	Aux portes de l'Orient.
44	<i>Migeon.</i>	Le Caire.
45	<i>Mourey.</i>	Le village dans la Pinède.
46	<i>Réau.</i>	Cologne.
47	<i>Schmidt.</i>	Cordoue et Grenade.
48	—	Séville.
49	<i>Taine.</i>	Voyage aux Pyrénées.
50	<i>R. Bazin.</i>	Terre d'Espagne.
51	<i>E. Dupont.</i>	Le mont St-Michel inconnu.
52	<i>A. Hallays.</i>	Provence.

PHILOSOPHIE

53	<i>M. Dugard.</i>	Emerson ; sa vie, ses œuvres.
54	<i>Emerson.</i>	Pages choisies.
55	<i>Maeterlinck.</i>	Sagesse et destinée.
56	—	Le temple enseveli.
57	—	Le trésor des Humbles.
58	<i>Pascal.</i>	Les provinciales.
59	<i>Paulhan.</i>	Le mensonge de l'art.
60	<i>Taine.</i>	De l'Intelligence (2 vol.).

MORALE

61	<i>M. Dugard.</i>	L'éducation moderne des jeunes filles.
62	<i>Emerson.</i>	La conduite de la vie.
63	<i>D. Melegari.</i>	Faiseurs de peine et faiseurs de joie.

- 64 — Ames dormantes.
65 *Payot.* L'éducation de la volonté.
66 *Pécaut.* Quinze ans d'éducation.
67 *Ch. Wagner.* L'ami.
68 — A travers les choses et les hommes.
69 — Auprès du foyer.
70 — Pour les petits et les grands.
71 *Emerson.* Société et solitude.
72 *M. Dugard.* Amour et Mariage.
73 *Ch. Wagner.* Jeunesse.
74 — Vaillance.

RELIGION

- 75* *Chantepie de la Saussaye* Manuel d'histoire des religions.
76* *W. James.* L'expérience religieuse.
77* *J. Lahor.* Le bréviaire d'un panthéiste.
78* *Ménard.* Réveries d'un païen mystique.

SCIENCES

- 79 *H. Fabre.* Mœurs des Insectes.
80 — La vie des Insectes.
81 *Le Dantec.* Le conflit.
82 *Maeterlinck.* La vie des Abeilles.
83 *H. Poincaré.* La valeur de la science.
84 *Rebière.* Les femmes dans la science.

SOCIOLOGIE

- 85 *M. Dugard.* L'évolution contre l'éducation.
86 *Lamy.* La femme de demain.
87 *Michelet.* Le peuple.
88 *Von Vorst.* L'ouvrière aux Etats-Unis.

HISTOIRE

- 89 *Cazamiau.* L'Angleterre moderne.
90 *Croizet.* Les démocraties antiques.
91 *A. France.* Vie de Jeanne d'Arc (2 vol.).
92 *Gebhardt.* L'Italie mystique.
93 *Gidel.* Les Français au xvii^e siècle.
94 *A. Hallays.* Le pèlerinage de Port-Royal.

- 95 *Leroy-Beaulieu.* Israël chez les nations.
 96 *Perey.* Le roman du grand roi.
 97 *Sainte-Beuve.* Port-Royal (7 vol.)
 98 *Taine.* Origine de la France contemporaine (11 vol.).

LITTÉRATURE

- 99 *Brunetière.* Manuel de l'histoire de la littérature française.
 100 *Clédat.* La poésie au Moyen-Age.
 101 *Chevillon.* Etudes anglaises.
 102 — Nouvelles études anglaises.
 103 *Th. Gautier.* Histoire du Romantisme.
 104 *Jusserand.* Histoire littéraire du peuple anglais (2 vol.).
 105 *Lanson.* Mélanges littéraires.
 106 *Sarcey.* Conférences et conférenciers.
 107 *Ch. Péguy.* Œuvres choisies.
 108 *R. Rolland.* Le théâtre du peuple.
 109 *A. Theuriet.* Pages choisies.
 110 *De Vogüe.* Le Roman Russe.
 111* — Le maître de la mer.
 112 *Firmin Roz.* Le roman anglais contemporain.

BIOGRAPHIES ET ÉTUDES

- 113 *Bardoux.* Chateaubriand.
 114 *A. Barine.* Portraits de femmes.
 115 — Princesses et grandes dames.
 116 *de Crozals.* Guizot.
 117 *Fournier.* Christophe Colomb.
 118 *Halévy.* Vie de Frédéric Nietzsche.
 119 *de Goncourt.* La femme au XVIII^e siècle.
 120 *V. d'Indy.* César Frank.
 121 *Lanson.* Bossuet.
 122 *J. Lemaitre.* Racine.
 123 — J.-J. Rousseau.
 124 *Lichtenberger.* Henri Heine penseur.
 125 *Merlette.* Vie d'Elisabeth Browning.
 126 *G. Monod.* Jules Michelet.
 127 *Pirro.* J.-S. Bach.

- | | | |
|-----|------------------------------|--|
| 128 | <i>Sainte-Beuve</i> | Portraits de femmes. |
| 129 | <i>Schuré.</i> | Femmes inspiratrices et poètes
annonciateurs. |
| 130 | <i>L. Séché.</i> | Hortense Allart de Méritens. |
| 131 | — | Delphine Gay. |
| 132 | — | Les amitiés de Lamartine. |
| 133 | <i>de Ségur.</i> | Julie de Lespinasse. |
| 134 | <i>Tooley.</i> | Vie de Florence Nightingale. |
| 135 | <i>R. Rolland.</i> | Vie de Beethoven. |
| 136 | — | Vie de Michel-Ange. |
| 137 | <i>Vallery Radot.</i> | Vie de Pasteur. |
| 138 | <i>Herriot.</i> | Mme Récamier et ses amis (2 v.). |
| 139 | <i>de Mestral Combremont</i> | La pensée d'Edouard Rod. |
| 140 | <i>A. Barine.</i> | Essais et fantaisies. |
| 141 | <i>d'Haussonville.</i> | Le salon de Mme Necker (2 vol.). |

MÉMOIRES — LETTRES

- | | | |
|------|---------------------------|--|
| 142* | <i>Amiel.</i> | Fragments d'un journal intime
(2 vol.). |
| 143 | <i>Beethoven.</i> | Correspondance. |
| 144 | <i>Eug. Carrière.</i> | Ecrits et lettres choisis. |
| 145 | <i>Deriès.</i> | Journal d'une institutrice. |
| 146 | <i>Flaubert.</i> | Lettres à sa nièce Caroline |
| 147 | <i>Mme Carette.</i> | Mme de Genlis. |
| 148 | <i>d'Haussonville.</i> | Souvenirs de Mme de Mairtenon. |
| 149 | <i>Sophie Kovalevsky.</i> | Souvenirs d'Enfance. |
| 150 | <i>Lamartine.</i> | Le manuscrit de ma mère. |
| 151 | <i>Eug. Assé.</i> | Lettres de Mlle de Lespinasse. |
| 152 | <i>Mme Carette.</i> | Mme de Motteville. |
| 153 | <i>Michelet.</i> | Mon Journal. |
| 154 | <i>Mme Carette.</i> | Mme de Staël Delaunay. |
| 155 | | Journal de Sonia. |
| 156 | <i>G. Séailles.</i> | Eugène Carrière. |
| 157 | <i>A. de Vigny.</i> | Journal d'un poète. |
| 158 | <i>Taine.</i> | Sa vie et sa correspondance (3 v.). |
| 159 | <i>Renan.</i> | Souvenirs d'Enfance et de Jeunesse. |
| 160 | <i>Lavisse.</i> | Souvenirs |
| 161 | <i>A. Beaumier.</i> | 3 amies de Chateaubriand. |

ROMANS, NOUVELLES, CONTES, ETC...

162*	<i>Ed. About.</i>	Les mariages de Province
163*	—	Les mariages de Paris.
164	<i>M. Barrès.</i>	Colette Baudoche.
165	<i>R. Bazin.</i>	Donatienne.
166	—	La terre qui meurt.
167	—	Les Oberlé.
168	—	Une tache d'encre.
169	<i>P. Bourget.</i>	Pages choisies.
170*	<i>Th. de Banville.</i>	Idylles prussiennes.
171	<i>J. Claretie.</i>	Pages choisies
172	<i>P. de Coulevain.</i>	Sur la Branche.
173	—	L'Île inconnue.
174	<i>Mme A. Daudet.</i>	Enfance d'une parisienne
175	<i>A. Daudet.</i>	Lettres de mon moulin.
176	—	Contes du Lundi.
177	<i>F. Fabre.</i>	Mon oncle Célestin
178	—	L'abbé Tigrane.
179	<i>Flaubert.</i>	Trois contes.
180	<i>A. France.</i>	Le livre de mon ami
181	—	Pierre Nozière.
182	<i>Fromentin.</i>	Dominique.
183	<i>Gréville.</i>	Dosia.
184	—	La fille de Dosia.
185	<i>Guillaumin.</i>	Rose et sa parisienne.
186	<i>Lemaître.</i>	Myrrha.
187	<i>Lichtenberger.</i>	Mon petit Trott.
188	—	La petite sœur de Trott.
189	—	Portraits de jeunes filles.
190	—	Juste Lobel Alsacien.
191	—	Portraits d'aïeules.
192	—	Notre Minnie.
193	<i>Legouvé.</i>	Épis et Bleuets.
194	<i>P. Loti.</i>	Ramuntcho.
195	<i>Le Braz.</i>	Pâques d'Islande.
196	<i>J. Moréas.</i>	Contes de la vieille France.
197	—	Paysages et sentiments.
198	<i>de Mestral Combremont.</i>	Le miroir aux alouettes.
199	—	Le fantôme du bonheur.

200	<i>Pontsevrez.</i>	L'amour commande.
201	—	—
202	—	Bonnes mères.
203	—	Par le hasard de la guerre.
204	—	—
205	<i>G. Sand.</i>	La mare au diable.
206	<i>Schuré.</i>	Les grandes légendes de France.
207	—	Récit d'un pêcheur de Terre-Neuve.
208	<i>P. Loti.</i>	Mon frère Yves.
209	—	Pêcheur d'Islande.
210	—	Un pèlerin d'Angkor.
211	—	Le livre de la pitié et de la mort.
212	<i>J. Renard.</i>	Le vigneron dans sa vigne.
213	<i>Gebhardt.</i>	Au son des cloches.

POÉSIE

214	<i>Mme Ackermann.</i>	Poésies.
215	<i>A. Chénier.</i>	Poèmes.
216	<i>F. Gregh.</i>	La beauté de vivre.
217	<i>Mistral.</i>	Miraille.
218	<i>Mourey.</i>	Le miroir.
219	<i>Pontsevrez.</i>	Les conquérants.
220	<i>Samain.</i>	Le chariot d'or.
221	<i>Sully Prudhomme.</i>	Poésies.
222	<i>Tissot.</i>	Les poètes du foyer.

THÉÂTRE

223	<i>V. Hugo.</i>	Hernani.
224	<i>Materlinck.</i>	Théâtre I.
225	—	— II.
226	—	— III.
227	<i>Pontsevrez.</i>	L'impromptu de Passy.
228	<i>Racine.</i>	Athalie.
229	<i>Verhaeren.</i>	Les aubes.

LITTÉRATURE RUSSE ET POLONAISE

230*	<i>Andréieff.</i>	Le rire rouge.
231*	<i>Dostoïewski.</i>	Souvenirs de la maison des morts.
232	<i>Gorki.</i>	La mère.

233	<i>Tolstoï.</i>	Maitres et serviteurs.
234	—	Katia.
235	—	La guerre et la Paix (3 vol.).
236	—	Pensées.
237	—	Souvenirs.
238	<i>Tourguenieff.</i>	Pages choisies.
239*	<i>Sienkiewitz.</i>	La famille Polaniecki.
240*	<i>Kropotkine.</i>	Autour d'une vie.
241	<i>Tolstoï.</i>	Anna Karénine.

LITTÉRATURE ALLEMANDE ET AUTRICHIENNE

242	<i>Malvida de Meysenbuch.</i>	Le soir de ma vie.
243	<i>Bne de Suttner.</i>	Bas les armes.
244	—	La famille.
245	<i>H. Heine.</i>	Drames et fantaisies.
246	<i>G. Keller.</i>	Züricher Novellen.
247	<i>Rosegger.</i>	Dans ma forêt.

LITTÉRATURE ANGLAISE ET AMÉRICAINE

248	<i>H. Keller.</i>	Sourde, muette, aveugle.
249	<i>R. Kipling.</i>	Le livre de la Jungle.
250	<i>Ruskin.</i>	Les sept lampes de l'architecture.
251	—	Les matins à Florence.
252	<i>Mrs. Humphrey Ward</i>	Sir George Tressady.
253	<i>Wells.</i>	Anne Véronique.

LITTÉRATURE ITALIENNE, ESPAGNOLE, ETC...

254	<i>St-François d'Assise</i>	Fioretti.
255	<i>Frère Léon.</i>	Le miroir de la perfection du bienheureux François d'Assise.
256	<i>Fogazzaro.</i>	Un petit monde d'aujourd'hui.
257	—	Un petit monde d'autrefois.
258	—	Le Saint.
259	<i>Blasco Ibanez.</i>	Terres maudites.
260	<i>Bickelas.</i>	Nouvelles grecques.
261	<i>Sylvio Pellico.</i>	Mes prisons.

LITTÉRATURE SCANDINAVE

262	<i>Bojer.</i>	La puissance du mensonge.
263	<i>S. Lagerloff.</i>	Les liens invisibles.

PARTITIONS MUSICALES

264	<i>Debussy.</i>	Pelléas et Mélisande.
265	<i>Glück.</i>	Armide.
266	—	Orphée.
267	<i>V. d'Indy.</i>	Fervaal.
268	<i>Reyer.</i>	Sigurd.
269	<i>Saint-Saëns.</i>	Samson et Dalila.
270	<i>Schubert.</i>	40 mélodies.
271	<i>Schumann.</i>	25 mélodies.
272	—	50 mélodies.
273	—	La vie d'une Rose.
274	<i>Wagner.</i>	Tristan et Yseult.

DIVERS

275*	<i>M. Andoux.</i>	Marie-Claire.
276*	<i>Estannié.</i>	La vie secrète.
277*	<i>A. France.</i>	Le mannequin d'osier.
278*	<i>Flaubert.</i>	L'éducation sentimentale.
279*	<i>Geoffroy.</i>	L'apprentie.
280*	<i>Gide.</i>	La porte étroite.
281*	<i>Myriam Harry.</i>	La conquête de Jérusalem.
282*	<i>G. d'Houville.</i>	Le temps d'aimer.
283*	<i>F. Laur.</i>	Le cœur de Gambetta.
284*	<i>Le Roy.</i>	Jacquou le croyant.
285*	<i>P. Loti.</i>	Les Désenchantées.
286*	—	La mort de Philae.
287*	<i>M. Prévost.</i>	Lettres à Françoise.
288*	—	Lettres à Françoise mariée.
289*	—	M. et Mme Moloch.
290*	<i>L. de Robert.</i>	Le roman du malade.
291*	<i>R. Rolland.</i>	Jean-Christophe. — L'Aube.
292*	—	— Le matin.
293*	—	— L'Adolescent.
294*	—	— La révolte.
295*	—	Jean-Christophe à Paris. — La foire sur la place.
296*	—	Jean-Christophe à Paris. — Antoinette.
297*	—	Jean-Christophe à Paris. — Dans la maison.

298* <i>M. Tynaire.</i>	La maison du péché.
299* —	La Rebelle.
300* <i>J. Richepin.</i>	Chanson des gueux.
301* <i>Vernières.</i>	Camille Frisson.
302* <i>C. Yver.</i>	Les dames du Palais.
303* —	Le métier de roi.
304* —	Princesse de science.
305* <i>Chéreau</i>	La prison de verre.
306* <i>A. France.</i>	L'étui de nacre.
307* <i>H. Bordeaux.</i>	La neige sur les pas.
308* —	La peur de vivre.
309* <i>Fréhel.</i>	La guirlande sauvage.

Les livres marqués d'un astérisque font partie de la Bibliothèque réservée.

Examens

Concours d'admission à l'Ecole de Sèvres et Certificat
d'aptitudes lettres 1^{re} partie

Madeline Dalmeyda.

Mariage

Nous apprenons le mariage de Mademoiselle Fernande Lauzel avec M. Louis Monjot, Professeur de Philosophie au Lycée du Puy.

Naissances

M. et Mme Gaillard (Yvonne Morice) nous font part de la naissance de leur fille Huguette.

M. et Mme Demantké-Deroy (Jeanne Deroy) nous annoncent la naissance de leur fille Berthe.

M. et Mme Bobin (Yvonne Poirier) nous apprennent la naissance de leur fille Geneviève.

M. et Mme Bargeton (Jeanne Sarrut) nous font part de la naissance de leur fille.

Décès

Nous avons le regret d'apprendre la mort de :

M. Louis Taupain, père de Mlle Madeleine Taupain ;

Mme Hélène Moniez, Inspectrice générale des Services Administratifs au Ministère de l'Intérieur, mère de Mlle Denise Moniez.

Nous envoyons à nos compagnes l'expression de notre douloureuse sympathie.

Changement d'adresse

Mme Harrison (Hélène Thomas), 2, rue du Maréchal-Harrispe.

Avis et correspondance

Bulletin. — Les sociétaires assez aimables pour vouloir bien faire les compte rendus des différentes réunions sont instamment priées :

1° De n'écrire que d'un côté de la feuille.

2° D'envoyer leur article *avant le 16 de chaque mois*, à Mme Noiré, 87, rue de Courcelles.

Les sociétaires et aspirantes qui ne recevront pas le Bulletin dans les premiers jours de chaque mois sont priées d'en aviser immédiatement Mme Kuhn, 59, rue de Caulaincourt, qui leur enverra de suite un autre exemplaire.

Changements d'adresse. — Les sociétaires sont priées de prévenir Mme Kuhn, 59, rue de Caulaincourt, de leurs chan-

gements d'adresse, afin d'éviter tout retard dans l'envoi du Bulletin.

Correspondance. — Nous prions les sociétaires de vouloir bien adresser les lettres destinées aux membres du Bureau au domicile de celles-ci et *non* au Lycée.

Adresses des membres du bureau :

Mme Noiré, présidente, 87, rue de Courcelles.

Mme Lévy, vice-présidente, 139, rue Lafayette.

Mlle Lelièvre, trésorière, 8, rue Antoine Roucher.

Mme Kuhn, secrétaire, 59, rue de Caulaincourt.

Mlle Andrée Karpelès, secrétaire, 27, rue du Docteur Blanche.

Le Gérant : A. COUESLANT.

CAHORS & ALENÇON, IMPRIMERIES A. COUESLANT. — 15.603